

## AIDES PARTICIPATIVES

### SAISON 2009

- *Les aides participatives du C.D.A.R. ne pourront être prises en compte que sur présentation de factures ou justificatifs certifiés conformes et libellés au nom du club organisateur.*
- *Les justificatifs d'un montant inférieur au présent barème, seront acquittés de la somme figurant sur la facture.*
- *Toute facture présentée après la date de clôture des comptes (31-12-2009) ne sera plus prise en compte.*

#### **I – REGATES ou EVENEMENTS SPORTIFS DE CLUBS**

L'aide du Comité portera exclusivement sur la sécurité utilisée lors de la régates ou autre événement sportif, officiellement inscrit dans les délais du calendrier de Ligue (à l'exception du championnat du Rhône, et Challenge Jeune rameur)

A savoir :

Médecin  
Secouristes  
Plongeurs

Forfait : **450 €**

#### **IV – CHAMPIONNAT DU RHÔNE** (Voir cahier des charges)

Cette régates doit obligatoirement être inscrite au calendrier officiel de la Ligue Rhône-Alpes (**fait par CDAR**), se référer au cahier des charges du Comité Départemental.

En cas d'annulation par cas de force majeure (crues – Intempéries – arrêtés préfectoraux), seuls les frais engagés et justifiés seront pris en considération.

Plafonnée au montant de la subvention allouée par le Conseil Général pour cette action, ou au total du montant des factures si inférieur à la subvention

## **V – FORMATIONS**

Au début de chaque saison, (Octobre) adresser au Comité Départemental la liste des personnes concernées par une formation en prenant soin de préciser de quel type de formation il s'agit.

FORMATIONS	FORFAITS	PARTICULARITES
Initiateur	<b>25 €</b>	<b>3/Club/an</b>
Entraîneur	<b>450 €</b>	<b>1/Club/an</b>
Brevet professionnel	<b>1 000 €</b>	<b>1/Club/an</b>

### **Spécifique :**

Handisport :

Module A (F.F.H) **70 €**

Module B (F.F.S.A) **175 €**

**IV -MATERIEL SECURITE**    maxi    **1 100 €**

Dont Coques    maxi    **600 €**

Dont Moteurs    maxi    **1 100 €**

Matériel de sécurité de bord obligatoire des bateaux encadrement.)  
maxi    **400 €**

Défibrillateur :    maxi    **400 €**

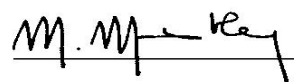
### **Aide à la communication :**

Le Comité souhaite soutenir les manifestations promotionnelles auxquelles vous êtes amenés à participer (expositions – fête du sport – sport dans la ville etc...) en mettant à disposition le Kit fédéral (4 panneaux) + le panneau du C.D.A.R. (Dans la mesure des disponibilités)

Les clubs intéressés peuvent réaliser leur propre panneau en bénéficiant d'un tarif groupé négocié par le Comité. (si commandes multiples)

Le Bureau.

Le Président



Michel MATHEY